

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Installateur de portes, portails et portes automatiques piétonnes

Numéro du CQP	099-2016 02 16
Date d'échéance	Décembre 2029
Créé par les CPNE du	16 février 2016

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53 41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	FFB - Fédération Française du Bâtiment	
Porteur du CQP :	Groupement ACTIBAIE 10 rue du Débarcadère 75017 Paris	Samia MESSACI 01 40 55 13 08 messacis@groupemetallerie.fr

Secteur d'activité :	BATIMENT
----------------------	----------

Description de l'emploi :	<p>Le métier visé est celui d'installateur de portes, portails et portes automatiques piétonnes. Les appellations du métier les plus fréquemment utilisées sont : poseur, technicien-installateur.</p> <p>Il intervient sur différents types de bâtiments (résidentiels, lieux de travail et établissements recevant du public) en neuf ou en rénovation.</p>
---------------------------	---

Classement CCN :	Niveau III Position I - CCN Ouvriers du Bâtiment
------------------	--

Enregistrement au répertoire :	Non enregistré à France Compétences
Date d'échéance répertoire :	Non concerné

Référentiels d'activités, de compétences

<p>ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i></p>	<p>COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>
Bloc 1 : Organiser son intervention d'installation de portes, portails et portes automatiques piétonnes	
<p>Préparation et contrôle amont de l'installation</p>	<p>Préparer l'installation sur le plan matériel, logistique et sécuritaire, à partir d'une demande d'intervention documentée par la hiérarchie afin de garantir le bon déroulement.</p>
	<p>Vérifier la faisabilité technique de l'intervention par rapport au plan d'installation préparé par le responsable hiérarchique afin de garantir l'installation dans les conditions attendues de sécurité, de délai et de qualité.</p>
	<p>Dialoguer avec le client et les autres intervenants sur le déroulement du chantier et les éventuelles difficultés afin de garantir son déroulement dans les conditions requises de délai, sécurité et qualité.</p>
<p>Déploiement du matériel et sécurisation de l'intervention</p>	<p>Sécuriser l'intervention en sélectionnant les Moyens de Protection Collective (MPC) si nécessaires et les Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés selon les règles de santé et sécurité afin de réduire tout risque d'accident.</p>
	<p>Approvisionner la zone de travail avec le matériel et le produit à installer, en s'assurant de respecter les règles de sécurité concernant le port de charges lourdes, les règles de circulation, afin de garantir le bon déroulement des différentes étapes d'installation.</p>
Bloc 2 : Réaliser son intervention d'installation de portes, portails et portes automatiques piétonnes	
<p>Dépôt de l'installation existante</p>	<p>Démonter l'ancien produit, en suivant toutes les étapes et les règles de sécurité, afin de permettre l'installation du nouveau produit.</p>
	<p>Préparer le support de la nouvelle installation, en s'assurant qu'aucun dégât n'a été causé par la dépose, afin d'assurer le bon déroulement de l'installation du nouveau produit.</p>
<p>Pose de la nouvelle installation</p>	<p>Monter le produit en respectant les instructions de montage du fabricant et les normes en vigueur afin de répondre aux exigences du client en termes de qualité et de délai.</p>
	<p>Installer le produit en adaptant les modes de fixation au support rencontré en fonction des normes en vigueur et des instructions du fabricant.</p>
	<p>Procéder à la mise en service du produit installé, en s'assurant de respecter les règles de sécurité, afin de régler et finaliser l'installation.</p>
<p>Clôture de l'intervention</p>	<p>Procéder aux contrôles et essais de l'ensemble des fonctions, en s'assurant de répondre aux exigences client, afin de valider la conformité du produit installé.</p>
	<p>Remplir avec précision les documents d'installation (PV de réception ou rapport d'exécution) afin de rendre compte des travaux réalisés à sa hiérarchie et au client.</p>
	<p>Nettoyer la zone de travail des différents déchets, notamment ceux générés par le démontage d'une installation existante, dans le respect des règles environnementales à observer sur le chantier afin de laisser sa zone de travail propre et sans risques de pollution.</p>

